

28 mar 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 28-03-2003](#)

## Agence pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire

Sur proposition de M. Jef Tavernier, Ministre de la Protection de la Consommation, de la Santé publique et de l'Environnement, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (\*) relatif aux fonctions de management et d'encadrement au sein de l'Agence pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA).

Sur proposition de M. Jef Tavernier, Ministre de la Protection de la Consommation, de la Santé publique et de l'Environnement, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (\*) relatif aux fonctions de management et d'encadrement au sein de l'Agence pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA).

Afin de mieux répondre aux besoins du service en termes d'organisation efficace, il est proposé de supprimer une fonction de directeur général et de la remplacer par une fonction de directeur chargé de la coordination des services centraux de l'Administration Contrôle. Le projet prévoit également trois fonctions d'encadrement dont celle de l'audit interne. Le projet est soumis à la concertation des syndicats du secteur public.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe